

de tous leurs ressorts ; ils amenèrent la baisse du loyer de l'argent. C'est que le capital, quelle que fût son origine, qu'il provint de l'épargne locale ou des importations étrangères, n'avait plus les mêmes emplois ni la même circulation qu'autrefois. Il était plus offert. Il faut dire aussi que le commerce avec la Suisse et l'Allemagne étant borné, la base des opérations des Suisses et des Allemands était un peu étroite et que ceux-ci avaient le caractère moins aventureux que les Italiens. Leurs entreprises eurent dès lors moins d'ampleur ; elles furent, par suite, mieux assises.

Les marchands lyonnais s'étaient formés à l'école des Italiens. D'Herbigny en a fait la remarque : « C'est aux Italiens qu'on se reconnoît encore aujourd'hui redevables du génie et de l'intelligence qu'on y a pour le commerce. » Et pénétrant plus avant dans l'étude des conditions des manufactures et du commerce à Lyon, d'Herbigny dit : « L'esprit du marchand règne (en cette ville) plein d'industrie, d'invention et de souplesse avec beaucoup d'attachement à son intérêt, beaucoup d'ordre et d'application aux affaires (30). »

Les opérations de banque, de change et de commerce étaient très intelligemment conduites à Lyon. Les Florentins et les Génois avaient introduit des pratiques certainement peu communes. Grâce à eux, la plupart des paiements étaient « faits en écritures par virement de parties, c'est-à-dire par compensation », et « il y a tel paiement où il se soude pour vingt millions d'affaires et où il ne se débourse

---

(30) *Mémoire sur le Gouvernement de Lion dressé par M. d'Herbigny, intendant en l'année 1698.* (Bibliothèque nationale, mss., fonds français, n° 14325.)